

un homme qui reconnaît sa médiocrité, mais qui offre humblement le fruit de ses travaux, pour l'instruction de ceux qui n'ont jamais eu occasion d'étudier cette Constitution. A la manière dont il paraît traiter les jeunes gens, l'on serait porté à le prendre pour un Nestor. Cependant l'on peut revenir facilement de cette supposition et le croire tout bonnement un de ces limaçons qui voudraient aussi trouver, comme vous le disiez dans un de vos paragraphes, *une coquille toute faite*, et qui à cette fin écrit dans la Gazette publiée par autorité, s'imaginant dans sa candeur bonace, mériter par là les bonnes grâces du gouverneur qu'il espère amadouer par une basse attaque contre un papier dont l'Editeur a selon lui, commis un grand crime, celui de déclarer ouvertement qu'il refuserait *la coquille tant désirée* par l'auteur de l'admirable communication, plutôt que de gêner l'expression de ses sentimens. Mais que fais-je, j'entre en matière sérieuse, en réponse à cet écrit? Je m'oublie!

Pardonnez Mr. l'Editeur, si je me suis mêlé de refuter ce vieux plaisant, mais je suis bien excusable, vu que vous n'auriez pas daigné le faire.

Je suis, Monsieur,
Votre très-humble
SERVITEUR,
Un Correspondant.

A l'Editeur de l'Argus,

MONSIEUR,
J'ai lu les couplets inserés dans votre dernier numéro et en faisant leur application, j'ai réfléchi combien il était peu séant d'exposer au ridicule un homme dont la respectabilité est si bien établie. Il s'est manqué à lui-même et aux autres me direz-vous? Mais est-ce un grief qui peut balancer les droits qu'il a acquis à la reconnaissance de plusieurs, et que d'ailleurs l'exposé des circonstances pourrait fort bien faire pallier. Avec le respect que l'on doit au public, je lui représenterai qu'un homme qui s'est constamment montré le protecteur des opprimés, dans une ville où il y en a tant, mériterait, ce me semble des égards exclusifs à sa conduite passée; de plus, combien de services particuliers n'a-t-il pas rendu et n'est-il pas prêt de rendre? Il y aurait donc une sorte d'ingratitude à ne pas se ressouvenir des bienfaits de celui qui n'a jamais fait de mal que par bizarrerie, et nullement par noirceur; on peut se convaincre de tout cela, en confrontant les faits que l'on peut avoir à sa connaissance. Je conclus donc que le Monsieur en question en avait déjà assez éprouvé par l'effervescence publique contre lui, sans que son caractère dût être en butte à d'impertinens quolibets rimés.

Un de vos Lecteurs.

[Les remarques ci-dessus rendent justice à un homme qui a des mérites particuliers, quelque soit d'ailleurs sa réputation politique. Nous aurions peut-être pu nous dispenser de publier les couplets en question, mais ils avaient rapport à l'élection. D'ailleurs il était à propos de venger par le ridicule (c'est la seule arme qui lui convienne) les honnêtes gens qu'avait insultés GIROUETTE JUNIOR, en les trahissant indignement dans la dernière élection; sans en excepter la justice par là rendue aux pauvres gens qui ne peuvent jamais sans dépit, se voir marguer par les manières hautaines et les gasconades de certains petits rodomonds qui dans les élections vont au gré de ce qu'ils appellent LEURS PROTECTEURS et se piquent de suffisance envers d'autres. Ainsi pour leur propre intérêt, nous nous arrêtons.]

Note de l'Editeur.

Extrait d'une lettre datée de la Rivière Rouge, le 15 Juillet 1826.

“Les habitans de cette colonie n'ont jamais recueilli assez pour s'hiverner, sans la ressource des animaux des prairies... La dernière récolte ayant été très modique, nombre de familles quittèrent leurs maisons, dès l'automne, pour hiverner dans les prairies... On y espérait reconstruire des animaux, comme à l'ordinaire, mais inutilement! On se fait à peine une idée de la situation déplorable de ces familles désolées. Après avoir mangé leurs chiens et chevaux morts de misère fait bouillir souliers et harnais pour se soutenir tant soit peu, après des jeûnes et des marches forcées, quelques uns des plus robustes voyageurs se rendent enfin à notre poste. On y fait une souscription et on dépêche immédiatement des provisions au secours des infortunés affamés dans les prairies. Quand on arriva à eux déjà plusieurs étaient morts de faim; d'autres étaient expirans et n'ont pu profiter des alimens offerts. “Ceux qui ont pu rejoindre la colonie y ont porté nécessairement la disette. Ce qui était réservé de grain pour semer, a été consommé pour la nourriture, quoiqu'on ne fit qu'un seul et léger repas par jour.

“Pour surcroît d'infortune, le printemps dernier ayant été très-froid, la glace au lieu de partir au mois d'avril ne s'est détachée qu'en mai. La fonte subite des neiges a occasionné une inondation extraordinaire pour la hauteur de la rivière et les dégâts en ont été des plus affligeans. Très peu de maisons ont résisté au torrent et à l'effort des glaces.

“Dans l'église catholique, qui est sur un côteau, il y avait six pieds d'eau, pour la hauteur; de sorte que les ornemens qu'on avait déposés sur l'autel, y ont été entièrement gâtés, et mis hors de service.

“Le poisson qui a coutume d'être abondant dans le mois d'avril, n'a paru qu'en mai. Les terres n'ont commencé à se découvrir qu'à la mi juin. Alors ceux qui ont pu conserver un peu d'orge se sont empressés de la semer, à tout hazard de la voir un jour produire à maturité.”

Québec 23 Octobre 1826.

Nous lisons ce qui suit dans un journal de Paris du 27 août, 1826 :—

“Dès 1805, il avait été envoyé un mémoire à Rome pour solliciter l'érection d'un siège épiscopal dans le Haut-Canada. Cette demande était motivée par l'immense étendue du diocèse de Québec et par l'augmentation de la population dans le Haut Canada qui forme aujourd'hui une province séparée, et qui compte neuf districts, et il se forme tous les jours de nouveaux établissemens par les émigrations d'Europe. Il est arrivé, entr'autres, un assez grand nombre de catholiques, la plupart Irlandais. L'évêque de Québec y envoyait des missionnaires, et, en 1819, le pape, par un bref du 22 janvier donna un titre d'évêque à M. Alexandre Mac-Donell, prêtre écossais et grand-vicaire de M. l'évêque de Québec pour le Haut-Canada. M. Mac-Donell fut sacré le 31 décembre 1820, sous le titre d'évêque de Rhénone, et gouvernait les catholiques de ce pays, comme suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec.

“Mais l'éloignement des lieux et l'augmentation du nombre des catholiques, ont décidé l'érection d'un nouveau siège en titre: une bulle a été donnée à ce sujet par le pape régnant et M. Mac-Donell est entré en possession de son siège. Le gouvernement anglais a favorisé cette mesure; il témoigne au prélat beaucoup de bienveillance et d'estime, et lui a assuré un traitement convenable. M. Mac-Donell est en effet très propre, par sa piété et ses talens, à consolider cette église naissante. Il résidera à Kingston, et c'est là le titre de son évêché (*Regiopolis*). Il y a déjà quelques autres villes qui paraissent devoir s'accroître rapidement. On s'occupe de bâtir des églises, et on attend l'arrivée de nouveaux missionnaires pour défricher ce vaste champ,

“L'almanach de Québec pour 1825 ne comptait que sept missionnaires dans le Haut-Canada; ces missionnaires sont MM. Frazer, Jean MacDonnell Haran, O'Meara, Angus Mac-Donell, Marchand et Crévier, qui résident à Kingston, à Perth, à Richmond, à St-André, à St. Raphaël, à Sandwich et à Malden. Dernièrement un coadjuteur a été nommé pour le nouveau siège de Kingston; c'est M Thomas Weld, riche et pieux ecclésiastique anglais, qui était à Paris, il y a quelques années, et dont nous avons eu quelquefois occasion de parler. Il était retourné en Angleterre après avoir reçu les ordres, et s'y rendait utile dans l'exercice du ministère. Il a été nommé évêque d'Amyclée, et sacré le 6 août dernier, par M. le vicaire apostolique de Londres.

“Son zèle et sa piété le mettront d'autant plus en état d'être utile au diocèse de Kingston, qu'il y joint les plus heureuses qualités et l'avantage d'une grande fortune. Il est probable que le district du Nord-ouest dépendra désormais de Kingston; on avait aussi établi un évêque auxiliaire pour cette partie, c'est M. Joseph

Norbert Provancher, sacré évêque de Juliopolis, le 21 mai, 1822. En 1825, il n'avait avec lui que deux missionnaires.”

M. Weld, à ce que nous croyons, est allié à plusieurs familles des plus illustres d'Angleterre, ainsi qu'à celle de Glengary, en Ecosse. Veuf depuis 1815, il a une fille unique, qui est mariée à un fils de lord Clifford. Il est probable qu'il n'arrivera pas dans ce pays avant l'été prochain.

Mr. le Juge Uniacke est de retour en cette province, et est actuellement à Québec. C'est ce Monsieur auquel Mr le Solliciteur-Général fit allusion dans son fameux Discours, aux Trois-Rivieres, lorsqu'il accusa ses adversaires d'inconsistance, parcequ'ils se réjouissaient de l'entrée de Mr. Uniacke dans la Chambre, quoi qu'il fût un Officier de la Couronne, tandis qu'ils s'opposaient à son (de Mr Ogden) élection, entr'autres raisons, pour la même, son état d'officier de la couronne. Au sujet de Mr Uniacke, nous dirons que le public qui se réjouissait de son entrée à la Chambre, pouvait sans manquer de consistance, s'opposer à l'élection des Officiers de la Couronne en général, comme membres. Mr. Uniacke a un esprit enrichi de connaissances variées—de littérature élégante—du fruit d'observations pénétrantes et étendues. Son goût est pur, son imagination vive et sa diction pittoresque et classique. Mais ce qui rehausse le plus son mérite, c'est que son âme est remplie des sentimens les plus justes et les plus libéraux, et il a prouvé au milieu du chateau St. Louis, qu'aucune situation ne pourrait atténuer l'indépendance de ses sentimens. Les juges et les Gouverneurs savent avec quelle fermeté il a détourné la vexation acharnée, lorsque d'autres s'empressaient de la répandre sur le peuple du Canada. Il n'a jamais insulté la Chambre.—Il n'a jamais sonné la charge contre les “ennemis de l'ordre social” “les Démocrates et les Démagogues”—ainsi l'on pouvait bien se réjouir de l'élection d'un tel homme quoi qu'il fût un Officier de la Couronne. *Can. Spect.*

L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES.

MERCREDI, LE 1 NOVEMBRE, 1826.

Nous entrevoyons avec plaisir, la certitude que nos colonnes ne seront remplies à l'avenir que de matières variées et propres à récréer le lecteur. Après avoir cédé aux circonstances qui nous imposaient, le devoir sacré dont nous avons promis de nous acquitter, nous jettons avec joie et satisfaction, un regard sur le passé, il ne rend que plus agréable l'avenir. La littérature qui a toujours des attrait même pour les lecteurs les plus indifférens, ne contribuera pas peu, à relever les esprits de cette espèce d'engourdissement qui viennent à causer, les discussions trop uniformes des matières politiques. Mais le comique! Le comique est toujours goûté, le comique ne lasse point, le comique rémet, il ne sera donc pas déplacé dans les circonstances actuelles. Nous ne prétendons pas dire, que les morceaux en ce genre, doivent tellement être recherchés, qu'ils nous engagent à exclure ce qui dans un autre, peut et doit plaire; mais toujours est-il vrai de dire que pour la généralité des lecteurs, il n'est rien de plus propre à of-